

La France : berceau de la lutte féminine dans le monde

Les femmes pratiquaient la lutte dès la Grèce Antique, on retrouve dans « La femme dans la Grèce antique » de Claude Mossé, les principes d'éducation des femmes spartiates rapporté par Plutarque : « à la différence de toutes les autres femmes grecques, elles vivaient à l'extérieur, s'entraînaient à la course et à la lutte, rivalisaient sur ce point avec les hommes »¹. Même dans la mythologie grecque on en retrouve trace, Athéna qui était une guerrière, alliait force et intelligence. « Elle se bat au corps-à-corps et rassemble sous sa bannière aussi bien les soldats grecs que les troyens pétrifiés d'épouvante. Athéna est une lutteuse impitoyable »².

Toutefois, il a fallu attendre les années 1970 pour voir des lutteuses pratiquer une lutte sportive. Il y a bien eu quelques lutteuses en France, dans le courant du XIXème siècle, comme nous le trouvons dans « Le grand livre du sport féminin »³ paru en 1982. Les auteurs mettent en avant les célèbres lutteuses de Rouen qui affrontaient leurs homologues des Folies Bergères. Mais aussi « Miss Athléta »⁴ qui se produisait dans des combats de lutte lors de Music Hall, cirques... On est dans une logique propre à l'époque où l'on recherche le spectaculaire, une corpulence importante et où la force prédomine, comme le met en avant Gilbert Andrieu⁵.

Le contexte en France à la fin des années 1960 et au début des années 1970 est propice à l'évolution de la place des femmes dans la société française. En effet, « Mai 1968 » vient déclencher un mouvement de libéralisation de la femme en France, qui avait déjà commencé à se construire progressivement. Ce mouvement prône une volonté d'avoir une égalité entre hommes et femmes dans la société. Dans le monde sportif, on voit une évolution du nombre de licences dans l'ensemble des sports. Philippe Tétart et Pascal Chantelat⁶ parle d'un trait distinctif de la période de 1969 à

1 MOSSE, C (1991), *La Femme dans la Grèce Antique*, Paris, Albin Michel, 1983, 2eme edition, ed. Complexe, 1991, 185 p

2 ABBOT, E (2002), *Histoire universelle de la chasteté et du célibat*, Ed Saint-Laurent (Québec, Canada) : Fides, 624p

3 LAGET F., LAGET S. et MAZOT J.-P. (1982). *Le grand livre du sport féminin*. Ed. Lancié (Belleville-sur-Saône). F.M.T

4 LOYER, F. (2010). *Histoire de la lutte et du catch en France*. Caen, Presses universitaires de Caen p79

5 ANDRIEU G (1988), *L'homme et la force : Des marchands de la force au culte de la forme*, Editions ACTIO, Joinville le pont

6 CHANTELAT, P. & TETART, P. (2007). *La « première » sportivisation (1958-1975). Croissance, renouvellement et clivages sociaux*. In P. Tétart (dir), *Histoire du sport en France. De la libération à nos jours*, Paris, éditions Vuibert, pp.33-62.

1975. Toutefois, le développement est relatif 29% de femmes pratiquent une activité sportive mais leur pratique reste ségrégative, leur engagement dans les sports dit « masculins » restent nettement en retrait. En effet, on retrouve une volonté de conserver une part de féminité lorsque l'on pratique une activité physique durant cette période. Ainsi, Thierry Terret parle d'une féminisation des pratiques en conservant un contrôle de la féminité pour la période de 1960 à 1980, dans son article « Les femmes et le sport de 1945 à nos jours »⁷

Les prémices d'une féminisation de la lutte s'amorce dans le courant des années 1960-70, au travers de quelques expérimentations dans les écoles. On peut noter celle de Christian Joly⁸ au Lycée d'Etat Expérimental Mixte de Talence dès les années 1963-1966. C. Joly propose l'activité dans le cadre de l'Association Sportive (pratique sportive au sein de l'école en complément du cours obligatoire d'éducation physique) aux jeunes garçons comme aux jeunes filles, une lutte mixte. Les filles pouvaient donc lutter avec les garçons et s'entraînaient sur le même tapis. Ou encore l'expérimentation de Bernard Irlaert qui propose la lutte en mixité à plus de 2000 élèves à Aulnay- sous-Bois au début des années 1970⁹. Cette logique sera développée au travers des Camps Internationaux de Lutte¹⁰ proposés par C. Joly durant 30 ans au sein de la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT)¹¹.

La première section de lutte féminine en France naît de la volonté d'homme au cœur de section souvent en double affiliation à la Fédération Française de Lutte (FFL) et à la FSGT. Dans la région minière du Nord-Pas-de-Calais, la lutte féminine va trouver un terreau propice à son développement, elle l'est toujours aujourd'hui. Le "Cercle Calonnois de Lutte Hercule" s'inscrit dans cet univers populaire, à Calonne Ricouart un premier club de lutte ouvre ses portes aux femmes en septembre 1971¹². En effet, Mr Pierre Burmer¹³, ancien mineur et entraîneur du « Cercle de

7 TERRET, Th. (2007). *La femme et le sport de 1945 à nos jours*. In P. Tétart (dir), *Histoire du sport en France. De la libération à nos jours*, Paris, éditions Vuibert, pp.287-307

8 JOLY, Ch (2014). *La lutte féminine et populaire*, p. 201-205, in La FSGT du sport rouge au sport populaire, éd. La ville brûle & Sport et Plein air (FSGT), 2014. 232 p. (ouvrage collectif)

9 JOLY, Ch (2004). *Lutte Féminine ou Lutte Populaire (2ème partie)*, Sport et plein air FRANCE 2004, n°484, octobre ; pp 29-30, 2p

10 JOLY, Ch (1974). *Un outil de Formation : Le Camp International de Lutte*, Paris, Edition Revue EP.S, juillet-aout, n° 128 1p

11 FSGT : C'est une fédération omnisports créée en 1934, qui promeut un sport populaire, issu du rapprochement de la Fédération sportive du travail proche de la Section française de l'internationale communiste et de l'Union des sociétés sportives et gymnique du travail proche de la Section française de l'internationale ouvrière.

12 TOMOE, Arts Martiaux et Sports de combat au FEMININ (1992)- *20 ans de "Lutte Féminine" - 1971 -1991 : 20 ans de Lutte féminine*, Vitry sur seine, Michel Kaminsky, N°2 Janvier

Lutte Hercule » débute l'entraînement avec une vingtaine de jeunes filles de 15 à 26 ans. L'entraînement est réservé à celles-ci. L'entraîneur était épaulé par Théodule Toulotte et Daniel Jacob, qui étaient lutteurs au sein du club. Ce dernier va s'engager progressivement dans celui-ci, il est maintenant le directeur technique du club. On retrouve parmi les jeunes filles, les filles de Pierre Burmer, Graziella et Isabelle mais aussi de futures championnes : Béatrice Norez, ou encore Denise Picavet avant qu'elle ne fonde « l'Union Tourquenoise de Lutte » en 1974. L'idée va être au début de promouvoir cette pratique dans la région lors des compétitions masculines mais aussi en région parisienne du côté de Villejuif comme le rappelle Daniel Jacob (entretien, 08/01/2014). Des clubs de la région vont donc suivre le pas dont le club de Gauchy qui devient le second à former des filles. Les entraînements étaient faits pour les filles et la finalité était qu'une femme s'en charge par la suite, comme le rappelle Daniel Jacob dans notre entretien. Ce fut le cas de Graziella qui prit le relais en tant que monitrice. On voit nettement sur leur carte de vœux de 1976 la présence de jeunes filles de tout âge et la mise en avant de Graziella Burmer.

À la FFL, la prise de licences, pour des pratiquantes, n'était pas possible à cette période. Les femmes étaient cantonnées à un rôle de gestion dans l'administratif des clubs. L'encouragement à l'engagement des femmes dans l'administration des clubs ou dans les comités en France était rappelé dès 1953¹⁴ dans le magazine FFL. La lutte au début des années 1970 était encore auréolée de son image de sport viril, pour les hommes forts. Il n'est pas rare de voir mentionner ses valeurs comme étant favorables au développement des jeunes garçons. Ce positionnement se retrouve dans de nombreux pays comme le relatent différents ouvrages sur la lutte. Par exemple, nous retrouvons dans des ouvrages français cette citation tirée de l'ouvrage collectif¹⁵ de Louis Ballery, Georges Ballery et André Zoete « C'est un sport complet qui développe harmonieusement nos garçons (...) C'est, de plus, une activité virile et non brutale : un sport d'homme! », dans la littérature canadienne lorsque Marcel Sauve¹⁶ questionne : quel homme peut devenir lutteur ? Ou encore lorsqu'il met en avant que « beaucoup d'hommes chétifs se sont

13 Pierre Burmer : Entraîneur né le 9 mai 1931 à Marles les Mines (62), décède le mardi 10 novembre 2009 à Auchel (62) Médaille d'Or de la FILA remis le 1er mai 2003.

14 Le Magazine FFL (1953)– *Bulletin mensuel de la Fédération Française de Lutte* – n° 66

15 BALLERY Louis, BALLERY Georges, ZOETE André (1979) . *Entraînement Physique et Monde Moderne Spécial Lutte 2eme Edition*. 1970/1979 183p

16 SAUVE Marcel en collaboration avec RICCI Raynald (1974) - *La lutte olympique*. Ottawa, Edition de l'Homme, 248p

transformés en champions à force de patience et d'assiduité à l'entraînement» ou encore R. Petrov dans « Principe de lutte libre pour enfants et adolescents »¹⁷ . "Elle répond aux aspirations naturelles des jeunes pour la force, la virilité et la beauté." La difficulté va être pour les femmes de braver ces interdits, de pratiquer ces sports dits virils, propices au développement des jeunes gens. De plus, elles vont devoir prendre le risque d'être stigmatisées dans leur pratique, devoir faire respecter leur choix de pratiquer la lutte. Catherine Louveau nous rappelle que les femmes dans les sports de tradition masculine comme le rugby, l'haltérophilie et la lutte « ne dérangent pas, elles choquent »¹⁸ .

La prise de licence va «légaliser» la pratique de la lutte par les femmes au sein de la FFL. Cette évolution se fera, sous la présidence de Monsieur André Guérin, à partir de 1975 uniquement pour la pratique en clubs. Leur nombre va nettement augmenter au sein de la fédération, « Elles étaient 51 en 1976 (0,59% des licenciés), 84 en 1977, 296 en 1981 et plus de 1 000 en 1984 (9,8 % des licences, dirigeantes incluses) » comme le souligne Catherine Louveau¹⁹ . La pratique en compétition est donc exclue au sein de la FFL. On voit aussi un décalage s'opérer avec le développement de la pratique au sein de la FSGT où les premières compétitions se mettent en place avec le critérium national de la FSGT, dès cette année 1975. L'adhésion fédérale (prise de licence) se développe dans toute la France comme le rappelle le comité Côte Basque-Béarn dans le magazine FFL « la saison 75 marque l'entrée en scène des féminines »²⁰. Tony Vera, entraîneur à Boucau Tanos, a mis en place cette section. L'article met en avant l'étonnement devant le niveau de pratique que les femmes produisent avec « grâce et une certaine félinité (...) ». Cette présentation de la lutte féminine semble être une permanence durant la période des années 70-80, on a ici une présentation différente des valeurs prônées dans les ouvrages de lutte cités plus haut. Il nous semble opportun de prolonger cette étude dans un temps plus récent.

17 PETROV, Raiko (1975). *Principes de la lutte libre pour enfants et adolescents.*, Sofia, Ed MEDITSINA I FISKOLTOURA. 179p

18 LOUVEAU, Catherine & DAVISSE, Annick (1998). *Sport, école, société : la différence des sexes, féminin, masculin et activités sportives*, Ed. L'Harmattan, Paris, 1998 346pp

19 LOUVEAU, Catherine (1986). *Talons aiguilles et crampons alu, les femmes dans les sports de tradition masculine*. Paris, insep/sfss. 78p

20 Le Magazine FFL - *Bulletin mensuel de la Fédération Française de Lutte* - n°160 -1975



La FFL va se structurer progressivement, et favoriser la pratique féminine en son sein avec la mise en place de la Commission Nationale Féminine en 1978. La première réunion aura lieu en février 1978. Elle sera sous la présidence de Michel Dusson et permettra de prendre en compte les demandes des féminines. La FFL va proposer des regroupements d'athlètes qui vont être propices à la structuration de la discipline et au développement du niveau de pratique en France. Le premier stage a eu lieu à Wattignies en mai 1977 et le second à l'INSEP en avril 1979. De là un premier championnat de France FFL est organisé, à Montauban (Tarn et Garonne) en 1980, où une quinzaine de lutteuses²¹ se partagent les premiers titres. L'année suivante, c'est plus d'une quarantaine de compétitrices, toutes catégories confondues (cadette à séniors) qui se présentent à Cenon (Gironde). Un grand nombre de lutteuses étaient originaires du Nord-Pas-de-Calais et du club de Tourcoing plus particulièrement.

Comme le soulignent Claude et Denise Picavet, entraîneurs des féminines « c'est de Flandre que tout est parti, c'est là-haut que sont les meilleures » (Equipe Magazine, n°102, Mars 1982). En effet, Denise Picavet et son mari Claude Picavet, « un couple au service de la lutte féminine »²² ont été particulièrement investis dans le développement de cette discipline. Denise Picavet a découvert la lutte à travers un article paru dans «*La Voix du Nord*» en 1973, elle a commencé à Calonne avant de créer un club uniquement féminin à Tourcoing qui a par la suite fusionné avec le "Lutteur Club de Tourcoing" en 1976/1977. Il a fallu quelques années pour que les réticences du club se dissipent. Marie Poinsot²³ le relate ainsi : « le club décide enfin d'accepter dans ses rangs la première lutteuse, Denise Picavet, non sans de fortes réticences des lutteurs, peu favorables à l'accueil des jeunes filles. ». Denise Picavet s'investira aussi bien sur le tapis en demeurant invaincue de toutes compétitions confondues de 1976 à 1983 mais aussi dans les instances fédérales : membre de la Commission Nationale Féminine (1977/1987), du Comité Directeur de la FFL (1981/1987) et de la Commission Internationale de Lutte Féminine de (1985-1987). Elle sera au cœur de l'internationalisation de la lutte féminine avec la création d'un Tournoi de lutte à Tourcoing dès avril 1982 (tournoi par équipes de pays : France,

21 Source Base de données résultats FFL

22 TOMOE, Arts Martiaux et Sports de combat au FEMININ (1992) - 20 ans de "Lutte Féminine" - Interview Denise Picavet, Vitry sur seine, N°2 Janvier

23 POINSOT, Marie (2000) . *Le lutteur club de Tourcoing se féminise*, Juillet Aout, N° 1226 93-95pp

Belgique, Norvège), mais aussi par son engagement dans la vie fédérale. Elle ira notamment aux Etats-Unis, du côté de San Francisco, en 1988 pour donner des cours pendant 10 jours grâce à la sollicitation de M. James Zimmerman.

Michel Dusson sera quant à lui un autre acteur de l'internationalisation de la lutte féminine au niveau de la FILA. En effet, lors de notre entretien à la FILA du 11 Juillet 2014, il répétait les propos tenu dans TOMOE de Mai 1993²⁴ : « au début, peu de personnes croyaient au développement de la lutte féminine. » On avait des réticences, « ils pensaient que la lutte c'était pas un sport pour les femmes. Pourquoi pas ! Il y avait le judo », des craintes médicales sur les risques de blessures « dans le fond, on a n'a pas plus d'accidents avec les femmes qu'avec les hommes. » (M.Dusson, Entretien, 11/07/2014). Cette réticence se retrouve dans l'ouvrage des 75 ans de la FILA, « la plus jeune branche de l'arbre généalogique de la FILA est la lutte féminine, qui est reçue par les uns avec un certain scepticisme mais par les autres avec grand enthousiasme et ils n'hésitent pas de lui prédire un avenir brillant. Il est toujours très difficile de prévoir l'avenir, mais il est fort possible que celui-ci donne raison aux enthousiastes. » On peut d'ores et déjà penser que l'intégration de ce style aux jeux olympiques de 2004 fut une concrétisation de cet espoir. Au congrès de la Fédération Internationale (FILA) de 1983, la lutte féminine est officiellement reconnue. Les deux styles pratiqués sont alors lutte libre et lutte gréco-romaine. Les pays scandinaves vont rapidement se spécialiser en lutte gréco-romaine²⁵ alors que les Français et les Belges par exemple pratiqueront davantage la lutte libre. En 1985 et 1986 se déroulent les premières rencontres internationales organisées par la FILA, les premiers festivals mondiaux féminins, respectivement à Oslo et à Malines, en Belgique, ainsi que le Festival Mondial « Cadettes » à Clermont-Ferrand en 1986. La Commission Internationale de Lutte Féminine, formée à Rome en Décembre 1984²⁶, va permettre de réfléchir à la pratique notamment sur sa codification. Durant cette période, on note l'arrivée de nouveaux pays comme la Hongrie et le Japon²⁷.

24 TOMOE, Arts Martiaux et Sports de combat au FEMININ (1993) - *Lutte féminine : la nouvelle donne Entretien avec Michel Dusson* Vitry sur seine, Michel Kaminsky N°5 Mai

25 FAVORI Didier (2000). *Cours de lutte. Lutte libre, lutte gréco-romaine, lutte féminine*. Paris, Editions de Vecchi, 160p

26 STRÓMBÁCH Për (1987). *75 ans de la FILA.*, Stockholm, Edition FILA, 102p

27 BALLERY, G (1988). *Lutte Libre – Lutte Greco Romaine – La lutte au féminin*, Paris, Revue EP.S n° 209

Une réflexion est alors engagée sur le type de pratique proposé car les deux styles ne permettent pas d'avoir un nombre suffisant de combattantes dans chaque catégorie pour les rencontres et les compétitions. Cela va amener le Président de la FILA, Monsieur Milan Ercegan et son bureau, à annoncer pour 1987, qu'un style unique serait pratiqué, intitulé « Lutte Féminine ». On est sur un style proche de la lutte libre avec des aménagements : prises interdites (double nelson), durée des combats plus courte que les garçons et temps de travail à terre abrégé. Cette décision est appuyée par des arguments médicaux par Michel Dusson : « Pourquoi ? Parce que nos médecins et puis la plupart des spécialistes, on pensait à ce moment là que la Gréco Romaine nécessitait surtout de la Force. » (Entretien, 11/07/2014). Ainsi seul un style est proposé au premier Championnat du Monde Senior à Oslo (Norvège) en Octobre 1987, comme en 1988, au premier Championnat d'Europe qui s'est déroulé à Dijon (France).

Cependant, Michel Dusson confirme l'enthousiasme qu'il avait de voir les filles lutter lors des Championnats du Monde de Villeurbanne (1992) où il dit « sur le plan de la lutte elles n'ont rien à envier aux garçons bien au contraire »²⁸. Cela est encore le cas aujourd'hui lorsqu'il dépeint l'intérêt technique et tactique qu'il a pour les combats de lutte féminine. Il serait intéressant de voir si l'on retrouve cet attrait à tous les niveaux de pratique ou seulement au haut niveau. La lutte féminine s'engage à la fin des années 80 dans une voie de développement, devant l'amener vers son intégration aux Jeux Olympiques. Il faudra pour cela que les Fédérations Nationales adhérentes à la FILA reconnaissent petit à petit la lutte féminine, en 1991 seul 19 proposent une pratique pour les femmes.

28 TOMOE, Arts Martiaux et Sports de combat au FEMININ (1993) - *Lutte féminine : la nouvelle donne Entretien avec Michel Dusson*, Vitry sur seine, Michel Kaminsky N°5 Mai